

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 96.00.642.003.1 DU 1ER MARS 1996

Dispositifs mesureurs de charge
PRECIA
modèles X893.1B, X893.2B, X893.3B
(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LE DECRET N° 93-973 DU 27 JUILLET 1993. REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

FABRICANT

Société PRECIA, BP 106, 07001 Privas Cedex.

OBJET

La présente décision complète les décisions n° 86.1.13.636.2.3 du 13 octobre 1986 (1), n° 90.1.07.636.2.3 du 23 avril 1990 (2) et n° 91.00.642.013.1 du 13 mai 1991 (3), et prolonge leur validité jusqu'au 31 décembre 2002.

CARACTERISTIQUES

Les dispositifs mesureurs de charge PRECIA, modèles X893.1B, X893.2B, X893.3B faisant l'objet de la présente décision diffèrent du modèle approuvé par les décisions précitées, par :

- la nature de la plaque d'identification qui peut se présenter sous la forme d'une étiquette autocollante destructible par arrachement ou une étiquette glissée sous la face avant du dispositif indicateur et dont l'inamovibilité est réalisée par le scellement du coffret ;

- les scellements qui peuvent être réalisés par une vignette autocollante destructible par arrachement ;
- la connexion du câble capteur qui peut être réalisée par des jonctions à vis placées à l'intérieur du boîtier du dispositif indicateur.

En outre, le nom des modèles (X893.1B, X893.2B, X893.3B) peut être complété par une indication associée à la présentation du boîtier du dispositif indicateur. La présentation de la face avant peut être différente selon les applications.

Les autres éléments constitutifs, les caractéristiques métrologiques, les conditions particulières d'utilisation, les indications particulières, les conditions particulières de vérification, les remarques ne sont pas modifiés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des dispositifs mesureurs de charge concernés par la présente décision doit porter au moins les indications suivantes :

- la marque de la Société PRECIA : JE 07
- la référence du modèle et le numéro de série de l'instrument
- la référence de la décision d'approbation de modèle suivante : 91.00.642.013.1 du 13 mai 1991.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Les instruments de pesage, neufs ou en service, faisant l'objet d'une approbation de modèle et utilisant les dispositifs mesureurs de charge

(1) Revue de Métrologie, octobre 1986, page 889.

(2) Revue de Métrologie, juin 1990, page 724.

(3) Revue de Métrologie, juin 1991, page 599.

PRECIA modèles X893.1B, X893.2B, X893.3B objets de la présente décision porteront dans leur carnet métrologique les références de cette décision.

Tout instrument de pesage neuf qui comporte un dispositif mesureur de charge PRECIA modèles X893.1B, X893.2B, X893.3B faisant l'objet de la présente décision, doit faire l'objet d'un complément d'approbation de modèle afin de pouvoir être utilisé pour les opérations énumérées à l'article 1er, point 1, du décret n° 91-330 du 27 mars 1991.

Lors du branchement d'un dispositif périphérique, à la mise en service ou au cours d'une modification ultérieure sur le lieu d'emploi, l'installateur doit s'assurer que l'instrument de pesage ainsi constitué respecte les prescriptions réglementaires qui lui sont applicables.

DEPOT DE MODELE

Les plans et les schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence de

dossier DA 24.497, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Rhône-Alpes et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

ANNEXE

Plan de scellement n° 6273.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

■ N° 6273

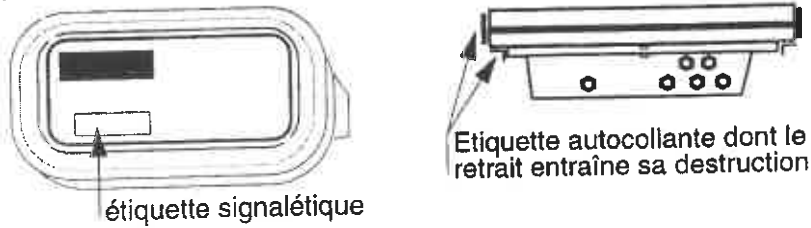
DISPOSITIFS MESUREURS DE CHARGE PRECIA, X893.1B, X893.2B, X893.3B

Emplacement des indications signalétiques et des marques de protection

• Boîtier STD



• Boîtier EMC



• Boîte de jonction

